



Période d'inscription au préscolaire 2026–2027

Centre de services scolaire
des Grandes-Seigneuries

■ Sur rendez-vous

Quand : 9 au 13 février 2026

Où : À votre école de quartier!

Notez que pour être admis au préscolaire,
votre enfant doit être âgé de **5 ans** avant
le **1^{er} octobre 2026**

Vous devez fournir les documents suivants :

- ✓ L'**ORIGINAL** du **certificat de naissance**, grand format, rédigé en français ou en anglais.
- ✓ **DEUX** preuves de résidence
(par exemple : compte de taxes, facture d'électricité, permis de conduire - sans étiquette de changement d'adresse).
- ✓ **UNE** pièce d'identité avec photo
(permis de conduire, passeport, carte RAMQ).
- ✓ Une copie du dernier bulletin, s'il y a lieu.
- ✓ Le formulaire d'inscription 2026–2027.



Pour plus d'information sur l'inscription scolaire :

www.cssdgs.gouv.qc.ca/admission

Pour connaître votre école de quartier :

www.cssdgs.gouv.qc.ca/geobus

Pour connaître les coordonnées de l'école de votre quartier :

www.cssdgs.gouv.qc.ca/trouver-une-ecole-primaire

Centre de services
scolaire des
Grandes-Seigneuries

Québec 